

CAMPUS CONNECTÉ DE CHOLET

Ouverture en Septembre 2021

Dossier d'information pour l'Étudiant

Vous êtes (futur) étudiant, salarié ou demandeur d'emploi ?

Vous souhaitez poursuivre, réorienter ou reprendre vos études ?

Une solution : la formation à distance avec le Campus Connecté

En partenariat et en lien avec :

POUR QUI ?

Quelle que soit votre idée...

Vous êtes **bachelier(e)** et vous souhaitez poursuivre vos études post-bac,

Vous êtes **à la recherche d'un emploi** (quel que soit votre âge),

Vous êtes **salarié**,

et

Vous souhaitez démarrer, poursuivre, reprendre un parcours de formation supérieure pour mettre en œuvre votre projet professionnel, mais vous rencontrez des difficultés liées à votre situation personnelle (mobilité, économique, familiale ...)

Vous êtes intéressé(e) par la formation à distance, mais vous avez peur de ne pas y arriver et d'être seul(e).

Le Campus Connecté de Cholet est labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Porté par l'Agglomération du Choletais, en partenariat avec l'Université d'Angers, **vous pourrez étudier à distance, avec un tutorat, dans un lieu collectif et convivial, tout en étant accompagné.**

COMMENT ?

Par un accompagnement individuel

Par des rencontres

Par des ateliers méthodologiques

Par un réseau de partenaires locaux

OÙ ?

Le Campus Connecté de Cholet se situe dans les locaux du Domaine Universitaire du Choletais au sein du Campus de Cholet (antenne de l'Université d'Angers), 2 boulevard Pierre Lecoq à Cholet.

Puisque vous aurez le **statut d'étudiant**, vous pourrez bénéficier de tous les services réservés aux étudiants, à savoir l'accès à la Bibliothèque Universitaire, aux restaurants agréés CROUS situés à proximité (self du Lycée de la Mode, Station E à l'ESUPEC, Restaurant J'Déjeune, l'espace de convivialité du campus, etc).

QUELLES FORMATIONS ?

Toutes les formations supérieures à distance répertoriées sur « fied.fr », « cned.fr », « parcoursup.fr », « sup-numerique.gouv.fr », « fun.mooc.fr », site portail national des masters « [trouvermonmaster](http://trouvermonmaster.com) ».

PRÉCISION SUR LES HORAIRES, COURS, EXAMENS

Horaires de présence : 12h hebdomadaires minimum, organisation libre, gage d'un rythme d'apprentissage adéquat.

Campus ouvert du lundi au vendredi, **8h00 à 20h30 toute l'année scolaire.**

Cours : délivrés par l'établissement de rattachement sur un espace numérique d'étude via une connexion sécurisée, contacts avec des professeurs par mail ou forum, cours disponibles 24h/24h, format et qualité des cours variables (pdf, vidéo, audio, classe virtuelle...).

Se renseigner en amont auprès de l'établissement, mais vous pouvez aussi prendre directement contact avec la Maison de l'Orientation, une conseillère pourra vous accompagner dans votre démarche.

Durant la formation le Campus Connecté propose un accompagnement sur le plan méthodologique et sur l'organisation durant les études à distance (coaching). Il n'a pas vocation à intervenir sur les contenus pédagogiques délivrés par l'établissement.

Déroulement des examens : majoritairement dans les établissements. Possibilité de réaliser les examens au Campus ou à domicile via une connexion en temps réel, en accord avec l'établissement. Dates d'examens disponibles auprès de l'établissement.

PROCÉDURE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Rapprochez-vous de la Maison de l'Orientation pour vous appuyer dans votre recherche de formation, ou vous informer auprès de l'université ou de l'école sur les cursus proposés à distance, les modalités d'inscription, les frais d'inscription...

Important : l'établissement supérieur de référence peut se trouver n'importe où sur le territoire national.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour suivre une formation à distance en L1, BTS, formulez vos vœux sur parcourcup et cocher la case " à distance ". Lorsque vous avez accepté cette formation, inscrivez-vous auprès de l'établissement supérieur concerné et rapprochez-vous du Campus Connecté de Cholet.

Pour suivre une formation à distance en L2, L3, ou Master, inscrivez-vous directement auprès de l'établissement supérieur qui propose la formation.

Pour toute autre formation, rapprochez-vous de la Maison de l'Orientation.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Accès gratuit au Campus Connecté (l'accès aux locaux, le prêt d'un ordinateur aux étudiants boursiers et le tutorat) !

L'étudiant signe un contrat d'engagement. Il suffit d'un certificat de scolarité attestant l'inscription à une formation à distance et une assurance responsabilité civile.

Frais d'inscription et de scolarité à régler auprès de l'établissement pédagogique de rattachement et du Service d'Enseignement à Distance (SED), selon les établissements.

Financement possible des études : Allocations d'études sur critères sociaux délivrées par le CROUS, Bourses Intercommunales d'Enseignement Supérieur délivrées par l'Agglomération du Choletais (se renseigner auprès du Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle de l'Agglomération du Choletais au 02 44 09 25 29),

CPF de Transition, Congés de Formation Professionnelle, Mission locale, Pôle Emploi (se renseigner).

